CRAMIF
Assurance Maladie Île-de-France

RSO
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

RAPPORT RSO 2016

Notre engagement pour le **développement durable**

Sommaire

p. 4	Qu'est-ce que la RSO ? La Charte RSO Le Baromètre RSO 2016
p. 11	La gouvernance
p. 16	La responsabilité environnementale
p. 23	La responsabilité sociale
p. 27	La responsabilité économique
p. 32	Chiffres clés Et aussi en 2016 Conclusion

EDITO
Le mot du Directeur général
David Clair

Depuis 2007, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (Cramif) est engagée dans la responsabilité sociétale des organisations (RSO) et a mis en œuvre une démarche au niveau local. Cette démarche s'inscrit dans les orientations fixées par le Plan cadre développement durable de la Sécurité Sociale 2015-2018. Ce plan cadre s'articule autour des 4 piliers de la RSO que vous retrouverez dans ce rapport :

- La gouvernance ;
- La responsabilité environnementale ;
- La responsabilité sociale ;
- La responsabilité économique.

En 2013, nous avons conforté nos engagements en faveur de la RSO en signant la charte des 10 engagements de la Cramif pour la RSO. La publication de ce rapport d'activité est l'occasion de tirer aujourd'hui un premier bilan des gestes, actions et décisions entreprises au quotidien par notre organisme en 2016.

L'année 2016 a été marquée par de forts engagements pris par l'État en matière de transition énergétique. Le Plan Climat a revu à la hausse les ambitions gouvernementales qui prévoient désormais d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

La Cramif est attentive à la mise en œuvre d'actions RSO en lien avec ses activités cœur de métier telles que le versement de prestations, l'action dans le champ sanitaire et social, mais aussi la gestion et la prévention des risques professionnels auprès des entreprises franciliennes. Elle s'est ainsi impliquée dans la vie locale à travers la valorisation de différents partenariats ou l'organisation d'événements phares en faveur d'associations. Elle s'est également engagée dans la mobilité durable en renouvelant progressivement l'intégralité de sa flotte automobile par des véhicules propres afin de permettre aux collaborateurs « mobiles » de diminuer l'impact de leurs trajets professionnels sur l'environnement.

J'ai le plaisir de vous adresser ce rapport 2016 des actions que nous avons collectivement menées et j'en profite pour saluer encore l'engagement des équipes de la Cramif qui œuvrent chaque jour en ce sens.

David Clair

Qu'est-ce que la RSO ?

La **Responsabilité Sociétale des Organisations** se définit comme l'intégration volontaire par les organisations des préoccupations sociales, environnementales et économiques à leurs activités et à leurs relations avec les parties prenantes.

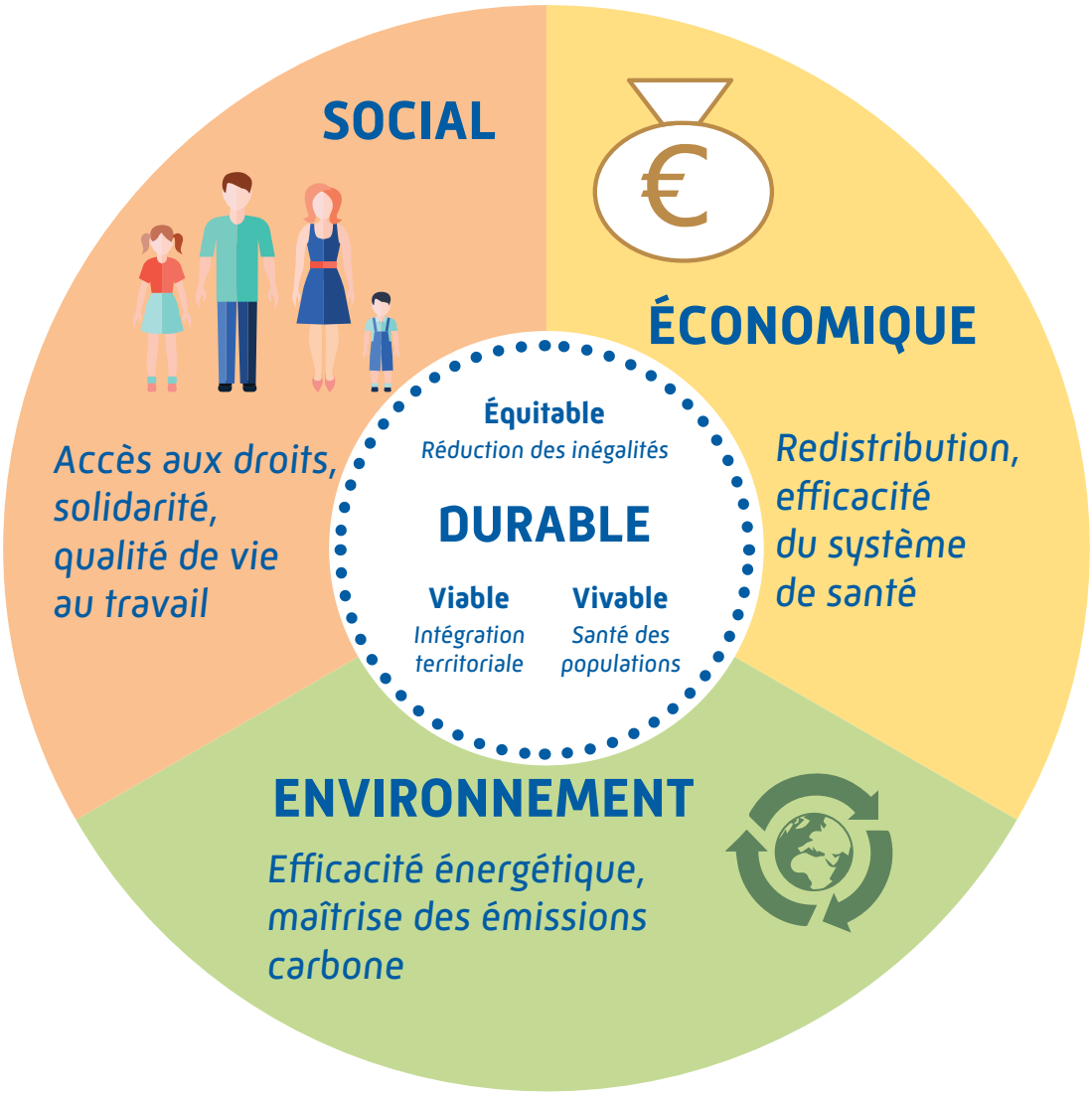

La RSO à l'Assurance Maladie

L'Assurance Maladie a renforcé la démarche en rédigeant une charte RSO comportant 10 engagements communs.

Cette charte porte les valeurs exprimées dans le Plan cadre développement durable de la Sécurité sociale. Elle a pour objectifs de fédérer nos agents autour de la démarche RSO grâce à ses engagements dans la vie locale et dans la responsabilité économique, sociale et environnementale.

La charte RSO de la Cramif

Charte RSO de la Cramif

L'Assurance Maladie porte des valeurs universelles de solidarité, d'égalité et de justice sociale. Depuis 2007, elle s'inscrit dans la responsabilité sociétale des organisations (RSO), définie comme la contribution des organismes au développement durable : responsabilité environnementale, sociale et économique.
La Cramif conforte ses engagements en faveur de la RSO. En signant cette charte, elle s'implique au travers de gestes, d'actions, de décisions au quotidien.

Nos 10 engagements pour la RSO

1 **Inscrire la RSO dans notre stratégie grâce à un pilotage adapté :**

Le développement durable est l'un des leviers de notre projet d'entreprise.
Un chef de projet développement durable a été désigné.
La progression de nos actions en matière de RSO est suivie au niveau de la MOA stratégique et de la MOA spécifique Développement Durable.

2 **Accompagner notre démarche RSO par une communication active :**

Nos actions et nos résultats sont relayés en interne par nos « Ambassadeurs Développement Durable ».
Ces actions et résultats sont aussi régulièrement valorisés, en interne et en externe, grâce à des informations diffusées sur nos sites intranet et internet, à l'organisation d'évènementiels dédiés (semaine Développement Durable, Journées du Don), à la présentation de la charte RSO aux salariés.
La rédaction de bilans annuels présentés aux Institutions Représentatives du Personnel permet enfin à la Cramif de réaffirmer son image d'organisme « responsable ».

3 **Sensibiliser et responsabiliser nos salariés, notamment grâce à la formation :**

Nous sensibilisons et formons nos salariés par rapport à un large éventail de thèmes relevant de la responsabilité sociétale des organisations : l'éco-conduite et la sécurité routière, les achats responsables, l'égalité des chances et l'égalité de traitement, la diversité, le handicap, la prévention des risques psychosociaux, l'accueil des populations en situation de précarité…

cramif.fr

4 Favoriser le dialogue et le partage de bonnes pratiques avec nos partenaires internes et externes :

Différentes démarches nous permettent d'atteindre ces objectifs :

• la participation au réseau Île-de-France des chefs de projet Développement Durable locaux

• la création d'un groupe de « benchmarking » sur le bien-être et la santé au travail ; la coopération ou le partenariat avec les collectivités, les associations, les entreprises locales (avec la Mairie de Paris, la Mairie et les collèges du 19e pour l'accueil de stagiaires de zones défavorisées, par exemple)

• la participation aux manifestations locales (ateliers d'une épicerie solidaire) et la sensibilisation au développement durable des élèves des écoles Primaires et maternelles du 19e (autour du thème du miel, puisque nous avons installé 2 ruches sur notre toit).

5 Assurer la santé et la sécurité de tous nos salariés :

En la matière, notre organisme a arrêté les mesures suivantes :

• le recrutement d'un préventeur d'entreprise et le déploiement d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail fédérant l'ensemble des partenaires internes concernés

• la mise en œuvre des dispositions du Protocole d'accord Ucanss du 16 novembre 2012 relatif à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail et plus particulièrement l'amélioration des pratiques managériales à tous les niveaux et par l'anticipation des impacts des changements sur les conditions de travail

• le déroulement d'actions concourant au bien-être au travail : télétravail pour les salariés handicapés, conciergerie d'entreprise, actions de prévention en matière de santé menées par le Service santé au travail

• la promotion d'actions visant à prévenir la désinsertion professionnelle et à maintenir l'employabilité des salariés

• l'amélioration de l'accessibilité et de la sécurité de nos locaux de l'immeuble Flandre, notamment au niveau de la réglementation IGH (Immeuble de Grande Hauteur).

6 Veiller à la diversité à l'embauche et à l'égalité de traitement de nos salariés :

En tant qu'organisme portant des valeurs de solidarité et de justice sociale, la Cramif se doit d'être exemplaire dans ce domaine :

• en appliquant de façon adaptée les textes en vigueur : et notamment par la mise en œuvre de la loi n° 2013-185 du 1er mars 2013 portant création du contrat de génération, et visant à faciliter l'insertion durable de jeunes dans l'emploi, à favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés, et à assurer la transmission des savoirs et des compétences. Ce contrat vise également à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

• en recourant à des outils et des partenariats : intégration du personnel en situation de handicap temporaire ou permanent ; partenariat avec les opérateurs locaux de l'emploi (Maison pour l'Emploi, Cap Emploi, Pôle Emploi…), recours aux Centres de Réadaptation Professionnelle des UGECAM…

7 S'engager en faveur de la mobilité durable :

L'engagement de notre organisme se matérialise par :

- l'établissement et le suivi d'un Plan de Déplacements d'Entreprise
- le recours à une flotte automobile « propre », respectueuse des normes environnementales en vigueur
- le développement des formations et communications à distance (visioconférence, e-learning, conférence téléphonique…)
- la mise en place d'un web accueil, et la promotion des télé services
- l'incitation à utiliser des moyens de déplacements alternatifs (bicyclettes, transports en commun, covoiturage) ; expérimentation du télétravail…

8 Limiter l'empreinte de notre activité sur l'environnement :

L'investissement de notre organisme en la matière se caractérise par des actions :

- sur les consommations d'énergie, d'eau, de papier
- sur le tri, le recyclage et la valorisation des déchets dans le cadre d'un plan de traitement des déchets
- l'établissement d'un Bilan Carbone ou d'un plan d'actions visant à la réduction des gaz à effet de serre lié aux activités de l'organisme…

9 Mener une politique d'achat responsable :

La Cramif a développé une politique d'achat responsable en ayant recours à l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés et commandes, aux marchés réservés ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) et aux établissements adaptés, référence aux labels, formation des acheteurs…

10 Évaluer l'efficacité de nos actions :

- analyse des indicateurs de suivi et ajustements appropriés des différents plans d'actions : DD, gaz à effet de serre, RPS, égalité hommes/femmes, SDRH…
- exploitation des données saisies dans l'outil institutionnel dédié PERL'S.

Le baromètre RSO 2015-2018

PERL'S – Plan d'Eco-Responsabilité Locale et Sociale

La remontée des données RSO de la Cramif est réalisée par l'outil informatique PERL'S. Il permet de centraliser les données des différents organismes de l'Assurance Maladie pour assurer un suivi des objectifs fixés par le Plan cadre au niveau national.

Les quatre piliers de la RSO : gouvernance, responsabilité sociale, environnementale et économique sont utilisés pour réaliser ce baromètre.

Le baromètre RSO de l'Assurance Maladie

Il est constitué à partir de 20 indicateurs suivis dans PERL'S. Chaque indicateur est rapporté à 1 point, en fonction de son atteinte par rapport à l'objectif fixé. La note sur 20 correspond à l'atteinte de l'ensemble des objectifs RSO et met en avant les points forts et les points à améliorer.

Baromètre RSO 2015-2016

National
Année 2016 : 12,49

Cramif
Année 2016 : 12,93

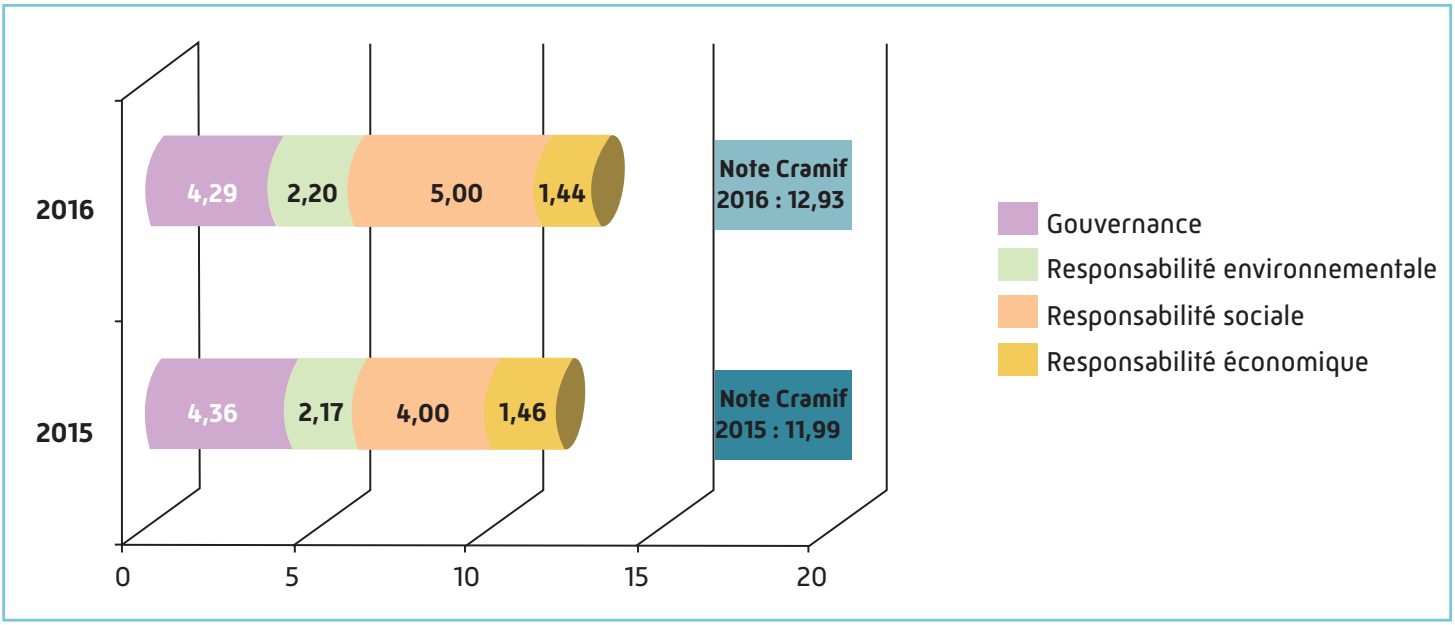

Enjeu de la gouvernance RSO Cramif

La Cramif met en œuvre de nombreuses actions dans le domaine de la RSO. Son engagement en matière de Développement Durable doit être au cœur de la prise des décisions et impliquer davantage les responsables hiérarchiques dans le processus.

Responsabilité environnementale

Notre implication dans le recyclage de nos déchets papiers et cartons et l'acquisition d'une flotte automobile propre en font un atout majeur de l'année 2016. Ce constat est à nuancer suite à une hausse conjoncturelle de la consommation électrique due à une nouvelle implantation de locaux.

Responsabilité sociale interne

Dans le champ des ressources humaines, nos indicateurs RSO sont bien définis. Ils sont susceptibles d'évoluer dans les années à venir en raison du nombre de salariés en situation de handicap amenés à partir en retraite.

Responsabilité économique

Sur le volet économique, une progression annuelle de nos achats, vis-à-vis du secteur adapté et protégé, est observée.

L'accent sera davantage porté sur les clauses d'insertion sociales.

Le baromètre RSO 2015-2018	2015	2016	Objectifs 2018
GOUVERNANCE			
Présentation du plan d'actions ou du rapport d'activité annuel développement durable devant les instances décisionnelles	1,00	1,00	1,00
% d'agents de direction ayant au moins un objectif annuel de développement durable	0,36	0,29	1,00
Réalisation d'actions sur les territoires avec les acteurs locaux	1,00	1,00	1,00
Communication en interne sur les actions de développement durable	1,00	1,00	1,00
Médiatisation en externe du rapport annuel, d'un plan d'actions…	1,00	1,00	1,00
TOTAL	**4,36**	**4,29**	**5,00**
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE			
Émissions de Gaz à Effet de Serre liées aux activités	1,00	0,00	1,00
Consommation d'énergie corrigée	0,00	0,00	1,00
% d'établissements recevant du public mis en conformité avec la réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées	0,17	0,20	1,00
% de déchets papiers et cartons recyclés	1,00	1,00	1,00
% de véhicules de la flotte émettant moins de 110 gCO2/ km	0,00	1,00	1,00
TOTAL	**2,17**	**2,20**	**5,00**
RESPONSABILITÉ SOCIALE			
Mise en place d'une méthode favorisant la sécurisation des processus d'embauche	0,00	1,00	1,00
Taux d'emploi légal des salariés en situation de handicap	1,00	1,00	1,00
Mise en place d'une action de sensibilisation sur la diversité (handicap, seniors, égalité homme/femme…)	1,00	1,00	1,00
Formalisation d'un document sur la conciliation vie professionnelle / vie personnelle	1,00	1,00	1,00
Mise en place d'un plan d'actions ou d'un accord sur la qualité de vie au travail	1,00	1,00	1,00
TOTAL	**4,00**	**5,00**	**5,00**
RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE			
% de marchés comportant une clause environnementale	0,15	0,23	1,00
% de papier écoresponsable	1,00	1,00	1,00
Formation des acheteurs au coût global	0,00	0,00	1,00
Nombre d'heures travaillées dans le cadre des clauses d'insertion (hors handicap)	0,00	0,00	1,00
% de marchés (> à 20 000 € HT) comportant une clause sociale	0,31	0,21	1,00
TOTAL	**1,46**	**1,44**	**5,00**
GLOBAL	**11,99**	**12,93**	**20,00**

Données issues des notes du baromètres RSO 2015-2018

La gouvernance

Une gouvernance responsable inscrit les enjeux de RSO au cœur de la prise de décisions, afin d'unifier efficacité, efficience et développement durable.

Inscrire les enjeux de RSO au cœur de la prise de décisions

Le plan d'actions et le rapport d'activité annuel RSO sont soumis aux instances décisionnelles (Comité de direction, Conseil d'Administration...). Cette présentation a pour objectif de sensibiliser les dirigeants à l'intégration des enjeux de développement durable dans l'exercice de nos missions.

Renforcer notre maturité en matière de RSO et notre implication au niveau local

Le dialogue avec les parties prenantes de l'Assurance Maladie contribue à une prise de conscience du rôle de chacun afin de mieux cibler les enjeux de la RSO et s'impliquer *in fine* dans la vie locale.

Valoriser nos actions et nos résultats en matière de RSO

Les campagnes de communication autour du plan d'actions et du rapport d'activité sont un levier pour valoriser notre investissement et l'implication de nos collaborateurs dans la démarche RSO. Elles permettent également de sensibiliser les parties prenantes du réseau.

Collaborateurs impliqués dans la RSO :

- **Chef de projet**
  Patrice GARO
- **Volet responsabilité sociale**
  Patrice GARO
- **Volet responsabilité environnementale et économique**
  Caroline HAMARD
- **Communication**
  Sophie BISSAINTE
  (Gwénaelle MAUDET)

Notre démarche de responsabilité sociétale dans la vie locale

Les établissements scolaires du 19e arrondissement

La Cramif s'implique dans la vie locale en menant des actions concrètes auprès des écoliers, collégiens et enseignants du 19e arrondissement. Cette démarche vise à faire découvrir à ces publics nos valeurs de solidarité, d'accompagnement des personnes handicapées et notre implication dans le développement durable.

Rencontres avec les écoles maternelles et élémentaires du quartier

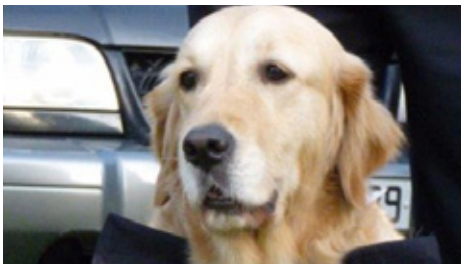

>> Deux classes de CM2 ont bénéficié d'une sensibilisation sur **le don du sang, de plaquettes et de moelle osseuse par l'association Laurette Fugain** dans les locaux de la Cramif.

>> L'association des **Chiens Guides d'Aveugles de Paris, subventionnée via la Cramif, par le Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale (FNASS)**, a rencontré 200 élèves du primaire pour les sensibiliser au thème du handicap avec la présence de chiens d'aveugles et la **découverte du braille**.

>> Chaque année, les élèves du quartier sont conviés à une animation autour du miel : **découverte de la vie des abeilles et dégustation du miel de nos deux ruches** installées sur les toits. Cette découverte gustative s'associe à celle de l'art grâce à l'**exposition d'art contemporain** organisée chaque année.

L'accueil des stagiaires de 3e

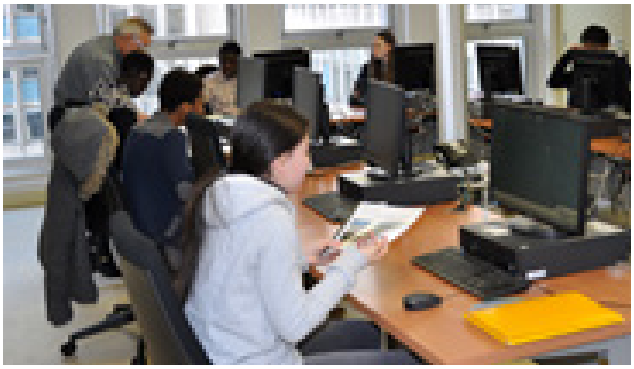

Des collégiens issus de 3 établissements du 19e sont accueillis chaque année pour effectuer leur stage d'observation en entreprise. Cette action est menée dans le cadre du Plan d'action «Lutte contre les discriminations à l'emploi de Paris 19e » piloté par l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) et de la convention de partenariat signée avec la mairie d'arrondissement.

C'est l'occasion pour eux de découvrir l'Assurance Maladie, ses valeurs, ses métiers et le service rendu à nos publics.

Les journées du don

La Cramif a organisé, en collaboration avec la Direction Régionale du Service Médical, la 4e édition des journées du don autour de **3 temps forts**. L'occasion pour les agents de s'investir dans une d**émarche solidaire et de partage**.

>> **France bénévolat et l'ONG « Pour un sourire d'enfant »** ont proposé aux agents d'échanger autour d'un café rencontre**.**

>> **Une gratiferia** organisée sur plusieurs sites de la Cramif (Flandre, Argonne et École de service social) a rencontré un vif succès auprès des agents.

La gratiferia repose sur le concept d'un marché gratuit où chacun donne un objet dont il n'a plus l'utilité et qui peut servir à une autre personne.

GRATIFERIA
429 objets
RÉCOLTÉS ET REDISTRIBUÉS
ENTRE SALARIÉS

>> **L'association Belle et Bien**, qui soutient les femmes atteintes d'un cancer était le fil rouge de cette année et s'est vue remettre un chèque de 1 000 € par la Direction Régionale du Service Médical (DRSM) et la Cramif. Sélectionnée par le comité RSO d'Île-de-France, elle soutient les femmes atteintes d'un cancer en proposant des ateliers de soin et de maquillage. Le but étant de leur redonner le goût de prendre soin d'elles et les aider à retrouver confiance et estime de soi.

>> 73 agents étaient présents pour cette **collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang** (EFS) dans nos locaux. Les salariés des entreprises et les étudiants des écoles supérieures du 19e arrondissement étaient également invités à participer à cette collecte.

Valorisation et partage des actions RSO de la Cramif dans le réseau Assurance Maladie

Notre politique RSO se construit par le partage avec les autres organismes de la Sécurité sociale. Échanger des idées, des outils, construire ensemble des projets font partie de l'ADN du développement durable.

Le réseau social interne « Ureseaux » mis en place par l'Ucanss permet d'échanger avec l'ensemble des chefs de projets développement durable des organismes de l'Assurance Maladie.

Des structures collaboratives comme le Comité RSO d'Île-de-France, le Comité national du Don permettent de réaliser des journées à thème (semaine du développement durable, journées du don).

Nos organismes de tutelles, la Cnam et l'Ucanss, organisent également des journées nationales à destination des référents et chefs de projets afin de partager les bonnes pratiques et d'**échanger sur les projets innovants**.

En 2016, nous avons ainsi pu présenter **l'offre d'accompagnement unique proposée aux personnes en situation de handicap par notre structure Escavie lors de la 1re journée nationale du Handicap le 18 novembre.**

Escavie (ESpace Conseil en milieu ordinAire de VIE) est un centre de ressources pluridisciplinaires composé de 18 professionnels du handicap (ergothérapeutes, ergonome, gestionnaire de projet, médecins vacataires, technicien, secrétaires...) ouvert aux professionnels, particuliers et assurés...

Escavie a pour principales missions :

>> d'évaluer les besoins des personnes en situation de handicap et/ou de perte d'autonomie, d'informer sur les procédures d'acquisition et de financement des aides techniques pour les personnes, leur famille et les professionnels qui les accompagnent.

>> de proposer aux entreprises une offre de service globale sur l'ergonomie et le maintien dans l'emploi mais aussi des rendez-vous dédiés à l'aménagement des postes de travail.

Escavie est aussi un centre de validation pour les essais de fauteuils roulants électriques.

Ce centre propose aussi des offres de services innovantes : positionnement, pôle sur les déficiences sensorielles, gérontechnologies, ergonomie...

Autre temps fort, la journée nationale RSO de décembre organisée par l'Assurance Maladie, a permis à la Cramif de présenter, devant les chefs de projet Développement Durable, son concept de Gratiferia – marché gratuit – comme outil d'animation innovant des journées du Don.

La Cramif intervient également dans **la formation des chefs de projets développement durable de l'Institut 4.10** afin d'y présenter ses projets et réalisations en matière de RSO.

Tableau de synthèse des indicateurs

	2015	2016	Objectifs du Plan cadre d'ici 2018
Désignation d'un chef de projet RSO	Oui	Oui	100% des organismes
Mise en place d'un groupe de travail RSO	Oui	Oui	Indicateur de suivi
Présentation d'un plan d'actions ou d'un rapport d'activité annuel de RSO devant une instance décisionnelle	Oui	Oui	100% des organismes
Pourcentage d'agents de direction ayant au moins un objectif RSO individuel annuel	36%	29%	Indicateur de suivi
Réalisation d'actions sur les territoires avec les acteurs locaux	Oui	Oui	Indicateur de suivi
Réalisation d'un plan de communication DD	Oui	Oui	Indicateur de suivi
Réalisation d'un rapport d'activité RSO	Non	Oui	100% des organismes
Communication des actions RSO auprès des collaborateurs	Oui	Oui	100% des organismes
Médiatisation des actions RSO en externe	Oui	OUI	100% des organismes

La responsabilité environnementale

Les organismes de service public, au même titre que les entités privées et les particuliers, ont un rôle majeur à jouer en faveur de la lutte contre le changement climatique et la réduction des impacts environnementaux.

Évaluer et maîtriser les impacts environnementaux de nos activités

Le Plan cadre 2015-2018 vise la réduction de 8% des émissions de gaz à effet de serre de la Sécurité Sociale. Depuis 2010, tout organisme de plus de 500 salariés doit présenter un bilan d'émissions de gaz à effet de serre tous les 3 ans.

Poursuivre l'intégration des enjeux de RSO dans la gestion du patrimoine immobilier

Le secteur immobilier est au cœur des enjeux RSO. Dans ce domaine, les objectifs visent à réduire de 8% les consommations d'énergie de la Sécurité sociale, à assurer l'accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap et à promouvoir la gestion durable des ressources (eau, papier, déchets).

S'engager en faveur de la mobilité durable

L'objectif principal consiste à réduire au maximum les déplacements des collaborateurs en proposant des solutions alternatives par le recours des moyens de transport moins polluant (vélos, covoiturage, train...).

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Développée par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la méthode du bilan carbone permet de comptabiliser les émissions de GES, directes ou indirectes, d'une activité ou d'un site. Elle prend en compte des indicateurs tels que la consommation d'énergie, les déplacements, les achats, la gestion des déchets...

En hiérarchisant les différents postes d'émissions en fonction de leur importance, elle facilite la mise en place d'actions prioritaires de réduction de ces **émissions.**

La mobilité durable

Renouvellement du parc automobile

Dans une optique de maîtrise des coûts et de respect de la nouvelle politique d'achat (en remplacement de la location longue durée), une réflexion a été engagée à compter de 2013 sur les déplacements professionnels en voiture. Celle-ci a débouché sur l'acquisition de véhicules de services dédiés aux « grands rouleurs ».

La Cramif a ainsi remplacé progressivement l'intégralité de sa flotte automobile par des véhicules propres, soit 71 véhicules dont les émissions en CO_2 sont inférieures à 110 g de CO_2/km.

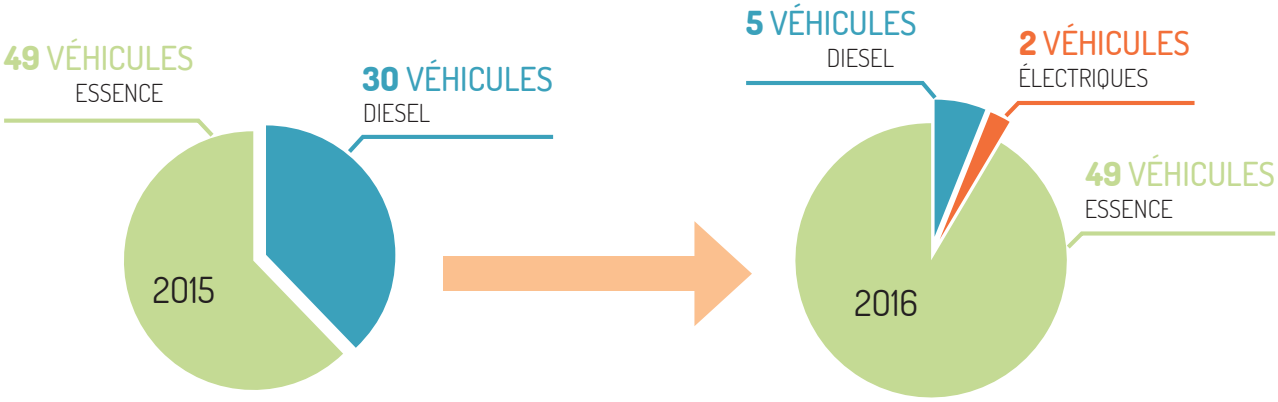

Le parc de véhicules diesel a été réduit de 83 % au profit de véhicules essence et de véhicules électriques.

La nouvelle politique menée à partir de 2013 a permis de **réduire de 13 %** les coûts des déplacements professionnels en voiture.

Manifestations autour de l'économie circulaire et du recyclage

Semaine européenne du recyclage des déchets (SERD)

La Cramif a souhaité promouvoir et soutenir 3 associations lors de la semaine européenne de réduction des déchets qui s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire en donnant une seconde vie aux matières collectées :

L'association «Chaussettes orphelines» collecte les pièces dépareillées pour leur donner une seconde vie en créant vêtements, accessoires de mode, objets ou tableaux. Elle favorise ainsi l'insertion sociale par la transmission de savoir-faire dans le domaine du textile et de la mode.

Les chaussettes sont triées par couleur et envoyées dans un atelier de filature. Elles sont ensuite démaillées et leur fil est mêlé à de la laine recyclée pour obtenir de nouvelles bobines de laine.

L'association «Les filles du facteur» sensibilise à la fois à la protection de l'environnement tout en s'investissant pour la cause des femmes touchées par la pauvreté ou l'exclusion (handicap, illettrisme, isolement).

Le recyclage de sachets plastiques usagés est un moyen pour ces femmes de développer leur créativité en les transformant en objets durables et pratiques : tapis, pochettes, sacs ou corbeilles. La collecte et le recyclage sont assurés de manière complémentaire en France et au Burkina Faso.

Les sachets sont découpés en lanières pour obtenir des bobines de fil plastique, puis crochetés avec la même technique que la laine.

MEDICO-LCF intervient en faveur des pays en développement dans les 5 continents. Elle recycle les lunettes afin de leur redonner une seconde vie. L'atelier d'optique du Havre traite, trie et élimine les lunettes reconnues non-utilisables. Elle les transmet ensuite aux missions, centres médicaux et associations médicales partenaires pour les redistribuer.

Du 21 au 25 novembre, les associations ont récolté :

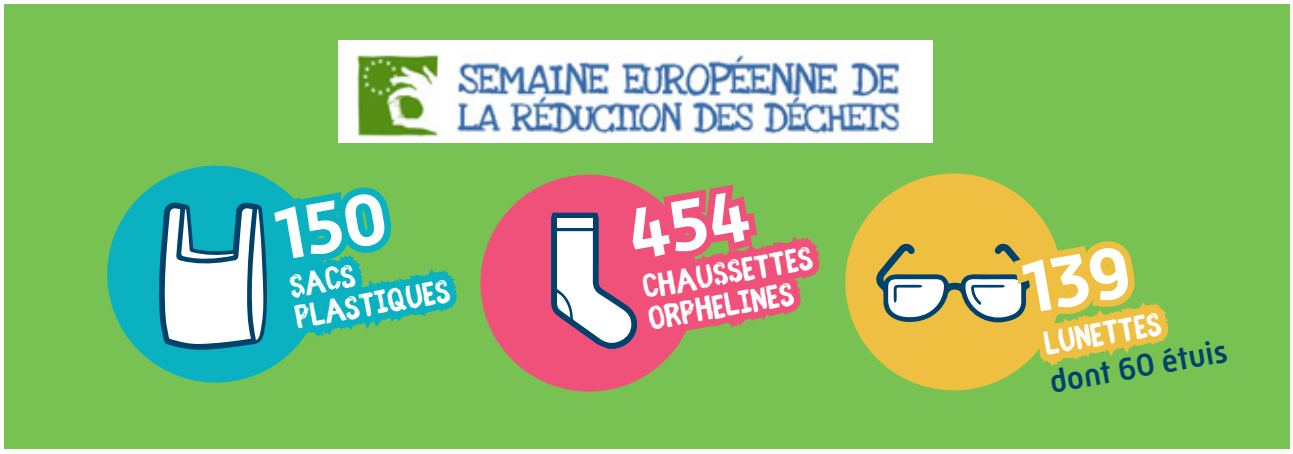

Semaine européenne du développement durable

La Cramif s'est inscrite dans la semaine européenne du Développement Durable du **30 mai au 3 juin 2016** dont la thématique annuelle portait sur « les légumineuses ».

Les Nations unies (ONU) ont désigné 2016 « Année internationale des légumineuses ».

Les légumineuses sont bonnes pour l'environnement et la santé. Elles sont source de protéines, mais aussi de fibres et de minéraux. Elles peuvent remplacer la viande, et leur culture enrichit les sols.

Tout au long de cette semaine, la Cramif s'est fait l'écho de cette action en retraçant l'histoire des légumineuses, et en revenant sur leur impact environnemental, les variétés récoltées en France et leurs bienfaits pour la santé.

Nos perspectives 2017 : un vaste dispositif de tri et de collecte des déchets à la Cramif

En matière de recyclage de papiers, une première expérimentation a été menée visant à mettre à disposition des collecteurs de poubelles « double tri ».

Dès 2017, une étude sera menée pour étendre le tri à d'autres déchets (canettes, bouteilles et gobelets plastiques, papiers, déchets...) sur l'ensemble des sites de la Cramif.

Les déchets collectés de manière séparée seraient confiés à des organismes de recyclage, cette collecte constituant une réponse à nos obligations légales tout en suscitant la responsabilité de l'ensemble des agents.

L'ensemble de ces actions vise à promouvoir l'économie circulaire, réduire la production de déchets et favoriser la valorisation des déchets produits.

Les chiffres clés en 2016

Déplacements professionnels

DISTANCE PARCOURUE EN 2016

2016 — 1 139 900 km parcourus en 2016 — 2017

– 34,74%* dont :

Train	Voiture	Avion
758 655 km	322 949 km	58 296 km

*Par rapport à 2015

CO_2

% de véhicules émettant moins de 110g de CO_2/km
(objectif du plan cadre de développement durable national 2015/2018 : 80% en 2018)

2015	0%
2016	87,65%

Consommation de papiers

100 % de papier éco responsable

	Enveloppes	Papiers (consommation interne)
2013	3,75 T	45,18 T
2014	4,63 T	50,77 T
2015	3,51 T	50,92 T
2016	3,98 T	48,60 T (soit 26,36 kg/collaborateur)

Les déchets

Répartition par typologie de déchets

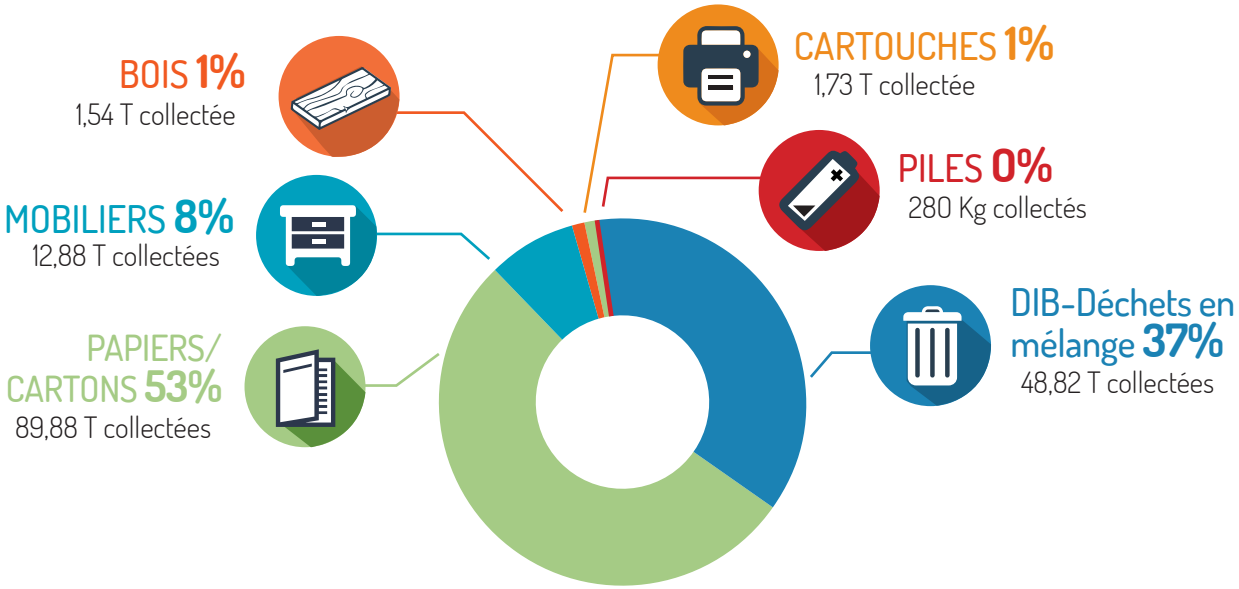

Les partenaires collecteurs

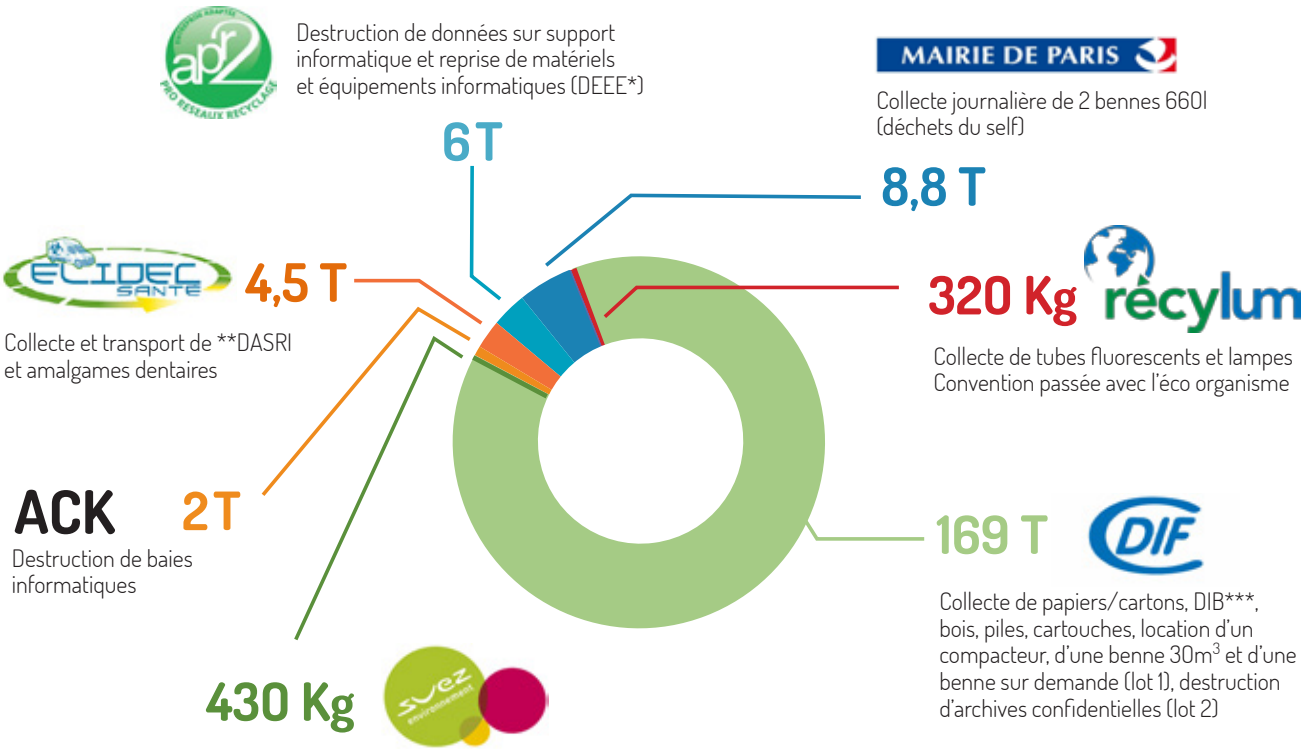

+ Bouchons d'amour :
187 000 bouchons déposés soit environ 280 Kg

*DEEE : Déchet des Equipements Electriques et Electroniques
**DASRI : Déchet d'Activité de Soin à Risque Infectieux
***DIB : Déchet Industriel Banal

Tableau de synthèse des indicateurs

	2015	2016	Objectifs Plan cadre
Émissions GES* (tonnes équivalent CO^2)	6 159,19	7 873,92	
Évolution GES depuis 2014	- 16,17 %	7,17 %	- 8% en 2018
Consommation d'énergie (kWh)	9 773 360,62	10 342 833,83	
Évolution de la consommation depuis 2014	5,22 %	11,35 %	- 8 % en 2018
Consommation d'eau (m^3)	22 351,53	21 889	
Évolution de la consommation depuis 2014	5,9 %	3,9 %	
% d'ERP accessibles	16,67 %	20 %	
Achat de papier (tonnes)	63,82	56,74	
% de papier éco-responsable	99,98 %	100 %	
Mise en place d'un plan de traitement des déchets	Non	Non	
% de déchets papiers et cartons recyclés	100	100	
Mise en place d'un plan de déplacements entreprise	Oui	Oui	
% de véhicules émettant - de 110g de Co2/km	0 %	87,65 %	80 % en 2018

La responsabilité sociale

La responsabilité sociale interne de la Cramif s'inscrit pleinement dans la politique ressources humaines de l'Assurance Maladie.

Garantir la non-discrimination dans l'accès à l'emploi

La sécurisation des processus de recrutement et une ouverture de l'ensemble de nos postes aux personnes en situation de handicap assurent une sélection équitable des candidats. L'accent est également mis sur le recrutement de jeunes de moins de 26 ans.

Assurer l'égalité de traitement et renforcer le maintien dans l'emploi tout au long de la vie professionnelle

Les opportunités d'évolution au sein de notre réseau sont garanties de manière équitable entre les agents, notamment grâce à l'accès aux dispositifs de formation et à la sensibilisation à la diversité des collaborateurs.
Les bilans annuels prévus par le protocole d'accord sur la promotion de la diversité et l'égalité des chances permettent d'évaluer et corriger les écarts de traitement éventuels entre salariés (handicap, seniors, égalité femmes-hommes...).

S'engager en faveur de la qualité de vie au travail

Le développement d'une démarche de prévention de la santé au travail et une attention portée à la conciliation entre vie privée et vie professionnelle permettent de garantir le bien-être de nos collaborateurs.

Favoriser l'intégration des salariés en situation de handicap

L'Assurance Maladie s'est engagée depuis 2015 dans la mission handicap du Régime Général de Sécurité Sociale, qui s'appuie sur une convention signée avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées).

Les actions mises en place porteront sur le recrutement et le maintien dans l'emploi, la sensibilisation interne, et l'accompagnement des salariés en poste.

Ainsi, depuis 2009, la contribution versée à l'Agefiph par l'Assurance Maladie a baissé de 61%.

Avec un **taux d'emploi légal en 2016 de 7.5% de personnes en situation de handicap (7.3% en 2015)**, la Cramif va au-delà de l'obligation légale de 6% qui s'impose à toutes les entreprises. En tant qu'entreprise respectant ses obligations la Cramif est donc dispensée de la contribution Agefiph depuis 2009.

Actions réalisées

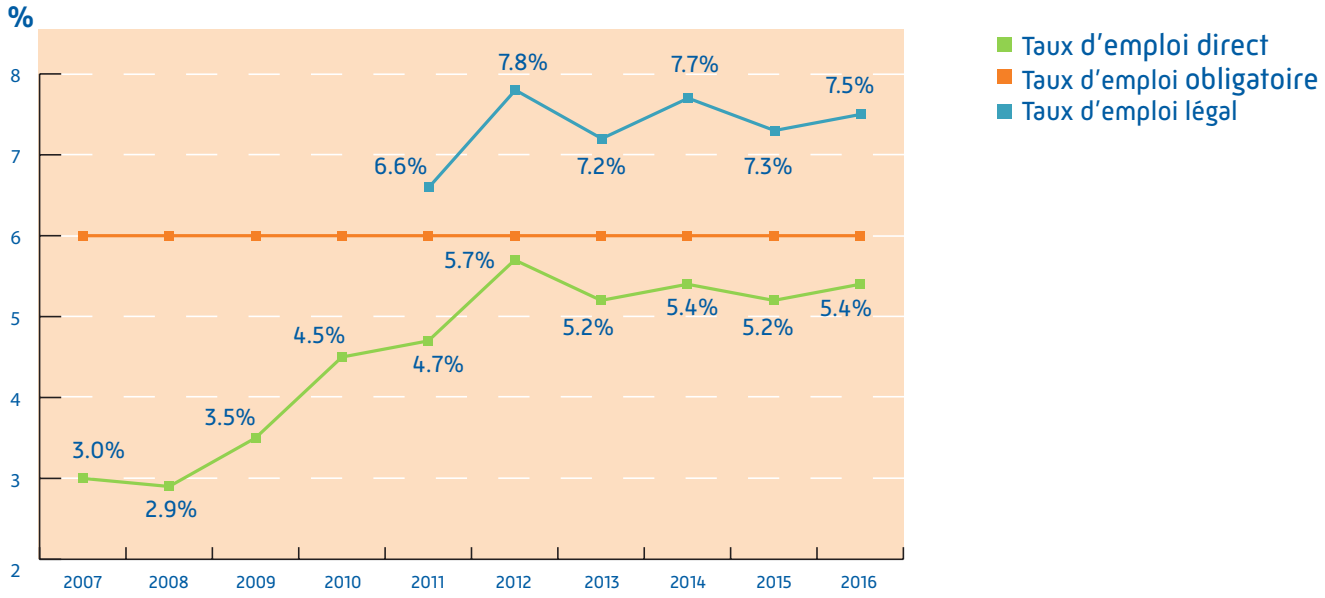

Recrutement non discriminant par la Méthode de Recrutement par Simulation

La Méthode de Recrutement par Simulation (MRS), initiée et organisée avec Pôle Emploi, permet d'élargir les recherches de candidats en privilégiant le repérage des capacités. Elle sort des critères habituels de recrutement (expérience et diplôme) et évite ainsi toute forme de discrimination.

Cette méthode de recrutement est utilisée à la Cramif afin de diversifier les profils ou de permettre à des publics éloignés de l'emploi de pouvoir intégrer notre entreprise.

12 techniciens invalidités
recrutés et formés

Adaptation des postes de travail HANDICAP TMS/ESCAVIE

Recruter en évitant toute forme de discrimination, permettre l'accès à l'emploi de personnes en situation de handicap est un axe essentiel de notre politique ressource humaine.

Au cours d'une carrière professionnelle, la survenance d'une maladie ou d'un accident nécessite l'adaptation du poste de travail ou du travail lui-même pour le salarié concerné par des **troubles musculo-squelettiques (TMS) ou par le handicap**.

Avec l'allongement des carrières, mais aussi avec l'intensification du travail, les TMS sont aujourd'hui la 1re cause de maladie professionnelle en France.

Lorsque la pathologie ou le handicap sont présents, l'adaptation au travail et à son environnement est nécessaire et s'effectue sous la prescription du médecin du travail qui propose des solutions. Il peut s'agir du passage en télétravail afin d'éviter des transports longs et difficiles ou l'aménagement du poste de travail avec des matériels adaptés : bureau électrique réglable en hauteur, siège ergonomique, souris verticale, repose-pieds ou bras, aide à la lecture, claviers adaptés etc. L'Agefiph peut prendre en charge une partie de ce matériel.

135 matériels adaptés ont été attribués

En cas d'aménagement complexe, il est fait appel à l'expertise d'Escavie et de ses ergonomes/ergothérapeutes.

Afin d'éviter le développement de pathologies lié aux Troubles musculosquelettiques (TMS) et l'apparition d'un éventuel handicap, la Cramif s'investit dans la prévention. À la demande du manager ou des équipes, des séances de sensibilisation aux bons gestes et postures au travail sont menées. En 2016, près de 150 salariés ont été sensibilisés au sein de 10 équipes.

La Cramif, motrice sur ce sujet, s'investit également dans le programme TMS-PROS que notre Direction Régionale des Risques Professionnels déploie dans les entreprises franciliennes.

Places en crèche en partenariat avec la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

Avec un personnel à majorité féminine, l'enjeu pour la Cramif était d'apporter une réponse concrète à la garde des jeunes enfants. Aider à concilier vie professionnelle et vie privée est un axe majeur de notre politique du département Qualité de vie au travail. Une problématique plus sensible encore en Île-de-France où transports et logements constituent un frein à la mobilité.

Les assistantes sociales de la Cramif et de la Cnav ont soumis l'idée de mettre à disposition les berceaux de la crèche de la Cnav au profit de jeunes enfants de salariés de la Cramif.

Dès la rentrée scolaire 2016, la crèche de la Cnav, gérée par la Croix Rouge Française et conventionnée par la Mairie de Paris, a accueilli pour la première fois, 4 enfants de nos salariés (de moins de 3 ans). La Cramif a participé au financement de ces berceaux en tant qu'employeur, les parents bénéficiaires s'acquittent de leur participation calculée selon le barème de la Caf.

Tableau de synthèse des indicateurs

	2015	2016	Objectifs Plan Cadre d'ici 2018
Mise en place d'une méthode favorisant la sécurisation des processus d'embauche	Non	Oui	80 % des organismes
Taux d'emploi légal de travailleurs handicapés	7,3 %	7,5 %	Suivi
Proportion des salariés âgés de moins de 26 ans parmi les embauches en CDI (%)	22 %	16 %	Suivi
Part des salariés de 45 ans et plus ayant bénéficié d'une formation dans l'année	65 %	63 %	Suivi
Sensibilisation des salariés à la diversité	Oui	Oui	100 % des organismes
Formalisation d'un document favorisant l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle	Oui	Oui	80 % des organismes
Mise en place d'un plan d'actions ou d'un accord sur la qualité de vie au travail	Oui	Oui	Suivi

La responsabilité économique

Les engagements sociaux et environnementaux menés par la Cramif passent aussi par une politique d'achats responsables.

Créer de la valeur et optimiser les coûts

L'insertion de clauses environnementales au sein de nos marchés, permet de limiter les impacts environnementaux (utilisation de certains matériaux, matériel économe en énergie, limitation des transports...). De la même manière, la prise en compte du coût global permet d'évaluer les externalités négatives et adapter au mieux les décisions d'achat.

Permettre l'accès à l'emploi pour tous

La mise en œuvre de clauses d'insertion des personnes éloignées de l'emploi et le recours au secteur adapté et protégé permettent de favoriser l'insertion professionnelle. Le recours à un facilitateur permet d'optimiser l'intégration de clauses sociales dans les contrats.

Soutenir le tissu économique local

Le soutien des acteurs locaux permet d'entretenir les dynamiques territoriales. Les organismes de l'Assurance Maladie s'engagent à promouvoir les achats auprès des TPE /PME locales et à favoriser les économies d'échelles grâce aux achats groupés.

CEDRE (le Choix d'EDition REsponsable)

Déployer par la Cnam dans l'ensemble des organismes de l'Assurance Maladie, ce nouveau dispositif d'impression vise à limiter l'impact environnemental causé par les impressions quotidiennes.

Les organismes sont donc incités à privilégier les imprimantes partagées, la lecture sur écran, l'impression en noir et blanc et l'automatisation du recto verso.

Ce nouveau dispositif d'impression va être mis en place à la Cramif en 2017

Faits marquants

La Cramif a engagé depuis plusieurs années une politique de rationalisation de ses achats, qui se matérialise sous la forme d'une stratégie achats responsables.

L'objectif de cette démarche est de satisfaire au mieux les prescripteurs face à des contraintes budgétaires, dans le respect des dispositions du code des marchés publics.

En 2016 :

65 marchés
NOTIFIÉS

172 marchés en cours
POUR UN MONTANT GLOBAL DE **33,4 MILLIONS** D'EUROS

Fondamentaux de l'achat public durable

Qu'est ce qu'un achat public responsable ?

Source : Commissariat général au développement durable (CGDD)

- Permet de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources.
- Intègre des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique.
- Prend en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes dans l'acte d'achats.
- Englobe toutes les étapes du marché et de la vie du produit ou de la prestation.

Recours au secteur adapté et protégé

Depuis la loi du 11 juillet 2005, on distingue les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et les Entreprises adaptées (EA). Le recours au secteur protégé et adapté permet de satisfaire l'obligation d'emploi des personnes handicapées sans excéder les 50%.

La Cramif encourage la passation de bons de commande ou la passation de contrats avec ces établissements présents sur une grande variété d'activités (logistique, information, transport, propreté, ...)

Évolution du recours au secteur adapté et protégé (bons de commande et conventions de mise à disposition de travailleurs handicapés)

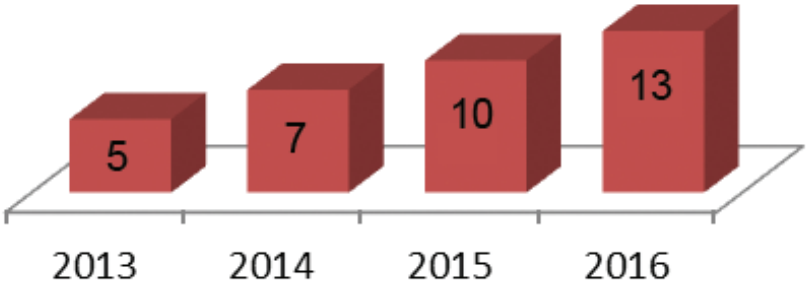

3 retours d'expérience :

❶ La Cramif collabore depuis 2015 avec l'entreprise adaptée **APR2**, sur la base d'un marché passé en groupement par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du 92, la Direction Régionale du Service Médical et notre organisme.

Les entreprises adaptées (EA) sont des entreprises qui emploient au minimum 80% de personnes en situation de handicap. Elles permettent à des travailleurs handicapés d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs possibilités.

La société procède à l'enlèvement et au recyclage pour la Cramif, des équipements obsolètes et de leurs Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) : unités centrales, écrans, claviers, imprimantes, photocopieurs, souris,...qui constitue sa première activité.

L'objectif est de réduire à la fois le nombre de déchets incinérés et enfouis, et de créer des emplois locaux durables, pour des personnes éloignées de l'emploi.

6 tonnes de déchets

d'équipements électroniques et électriques collectés en 2016

Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux destinés aux personnes qui n'ont pas la capacité de travailler dans le milieu ordinaire de travail. La collaboration avec ces établissements peut se formaliser de trois façons : contrat de prestation de service, contrat de sous-traitance ou mise à disposition de personnel.

❷ La Cramif a signé en 2015 un contrat de mise à disposition de travailleurs détachés auprès de l'**ESAT REGAIN** dans le cadre d'un nouveau dispositif d'hygiène et de propreté sur le site Flandre. La finalité de ce contrat est de permettre aux travailleurs handicapés de s'intégrer de manière progressive dans le milieu ordinaire.

❸ Au sein de l'Unité du **service social 95**, un travailleur détaché intervient 3 jours par semaine auprès d'une assistante de service social. Ayant des difficultés médicales pour utiliser les outils informatiques, il lui apporte une aide dans la montée en charge de son activité dans les différents applicatifs métiers (utilisation d'un dictaphone). Cette expérience est doublement enrichissante à la fois pour l'assistante sociale qui exerce son activité dans de bonnes conditions et pour le travailleur lui-même qui acquiert de nouvelles connaissances tout en créant un lien social et professionnel différent. Au final, une véritable relation de confiance s'est instaurée.

Nos perspectifs d'achats 2017

>> La Cramif entend se positionner sur les marchés nationaux mutualisés afin de répondre aux objectifs de rationalisation des marchés, de simplification de la gestion et de diminution du coût des prestations.

>> Pour les missions relatives aux Contrôles Réglementaires Périodiques des installations techniques des locaux (Flandre Argonne, antennes de prévention, services sociaux départementaux), la Cramif envisage de rejoindre l'Accord Cadre Ucanss.

>> À la demande de la Direction Générale de la Cramif, un projet de mise en œuvre de la carte achats a été soumis afin d'effectuer des achats courants auprès de fournisseurs référencés. Sa mise en place prévue en 2017 permettra d'optimiser le processus de traitement administratif des achats et de diminuer les délais de règlement aux fournisseurs, les coûts de gestion et le coût interne de traitement des factures.

Tableau de synthèse des indicateurs

	2015	2016	Objectifs Plan cadre
% de marché > 20 000 € comportant une clause environnementale	14,63 %	22,64 %	
Les acheteurs ont été formés ou sensibilisés au coût global	Non	Non	
Nombre d'heures travaillées dans le cadre de clauses d'insertion (hors handicap)	0	0	
Recours à un facilitateur dans le cadre d'une passation de marché	Non	Non	
% de marchés > 20 000 € comportant une clause sociale	6 %	3,08 %	18 % en 2018
Nombre de marchés passés auprès du secteur protégé et adapté	10	13	
% de marchés attribués à des TPE/PME	/	/	

Chiffres clés 2016

Flotte automobile

81 VÉHICULES

- 9 VÉHICULES PRODUISENT **ENTRE 130 ET 190 G /KM DE CO_2**
- 1 VÉHICULE PRODUIT ENTRE **110 ET 130 G/KM DE CO_2**
- 71 VÉHICULES PRODUISENT **MOINS DE 110 G/KM DE CO_2**

Déchets collectés

6 TONNES
de déchets d'équipements **électroniques et électriques** collectés

48,6 TONNES
de papier (dont 28,98 tonnes utilisées par les collaborateurs)

Action solidaire – recyclage

JOURNÉES DU DON

429 OBJETS
récoltés et redistribués entre salariés

73 DONNEURS
DU SANG

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

150 SACS
plastiques

454 CHAUSSETTES
orphelines

139 LUNETTES
dont 60 étuis

Et aussi en 2016...

MAI Jeudi de la technologie
Les salariés de la Cramif ont eu l'occasion d'assister à la présentation d'objets connectés et aux démonstrations d'un robot de télé-présence.

MAI Forum Habitat 2016
Organisation d'une réunion collective d'accession à la propriété pour les salariés de la Cramif, animée par nos partenaires GIC-Action logement et Crédit Social des Fonctionnaires.

JUIN Fête de la musique
Animée par les musiciens et chanteurs de la Cramif, CNAV et de la DRSM.

SEPTEMBRE Atelier du rire 1re édition
Animé par 2 salariés de la Cramif Marylène Riviere et Jean-Michel Berry. Au sein d'une entreprise, pratiquer un atelier du rire, est un excellent outil pour réduire le stress des salariés, stimuler leur créativité et leur motivation. Le rire installe une attitude positive, facilite la communication en améliorant les relations professionnelles / interpersonnelles, et augmente la confiance en soi...

SEPTEMBRE Sentez-vous sport
Une journée où les salariés ont pu participer et apprécier les cours de zumba, de self-défense, les ateliers de massage, la sophrologie et le yoga du rire et déguster un bon smoothie tout en pédalant.
Une reconnaissance de notre implication dans cette opération nationale de promotion du sport pour tous auprès des membres du Comité National Olympique et Sportif.

NOVEMBRE Exposition d'art contemporain 3e édition « réseaux & interactions »
8 artistes contemporains ont dévoilé leurs perceptions du monde moderne à travers leurs œuvres originales sous divers supports (peinture, sculpture, art numérique etc.)
Une installation qui a invité les visiteurs à s'interroger sur leurs liens avec le monde moderne.
Les artistes : Gaston Bertin, Philippe Gronon, Miguel Chevalier, Fabrice Langlade, Rolino Gaspari, Fréderic Lecomte, Olivier Goka, Cat Soubbotnik.

NOVEMBRE Journée de la famille en entreprise
Les enfants des salariés de la Cramif ont pu découvrir l'environnement de travail de leurs parents.

NOVEMBRE/DÉCEMBRE
Journée des aidants
Deux rencontres ont été organisées pour accompagner et soutenir les aidants familiaux de la Cramif. Des entretiens individuels ainsi qu'un café des aidants étaient prévus à cette occasion.

DÉCEMBRE Quand la Cramif joue au Père noël
La Cramif et l'association Laurette Fugain se sont rendues ensemble au Centre hospitalier Intercommunal de Poissy, Saint-Germain-en-Laye et ont remis 11 cartons de jouets dans le cadre de l'opération « Un noël généreux ».

Conclusion

Face au constat alarmant des dégradations subies par notre planète, le développement durable constitue une préoccupation majeure pour les entreprises.

Soucieuse des impacts environnementaux, économiques et humains, la Cramif s'engage dans cette démarche Responsabilité sociétale des organisations (RSO) en impliquant et en se préoccupant des salariés, mais également de nos clients et partenaires proches.

Pour mener à bien sa mission, la Cramif doit poursuivre, consolider et imaginer de nouveaux projets tout aussi performants.

La priorité environnementale pour les années à venir sera de valoriser la collecte et le tri de nos déchets. En matière économique et d'achats, la Cramif poursuit son engagement dans une démarche RSO axée sur la réduction de sa consommation et la mutualisation de ses achats nationaux. Le projet national CEDRE (Choix d'EDition REsponsable) se déploiera à la Cramif, et à l'ensemble des organismes de la Sécurité sociale, pour une rationalisation de notre consommation.

Les ressources humaines demeurent au cœur d'une politique durable et responsable en sensibilisant davantage nos collaborateurs contre toute forme de discrimination. La Cramif tend à développer la qualité de vie au travail notamment grâce à l'expérimentation d'espaces de discussion afin de favoriser le bien-être au travail et l'échange sur le travail pour mieux le transformer en lui redonnant sens, au service de la performance.

Face à ces préoccupations de plus en plus omniprésentes, la Cramif s'est engagée dans une politique RSO ambitieuse et cohérente. Chaque salarié est invité à jouer un rôle majeur en matière de RSO dans le cadre de ses activités professionnelles quotidiennes. La mobilisation de chacun est un levier essentiel dans la poursuite de nos engagements.

Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France

17-19 av. de Flandre 75019 Paris
01 40 05 32 64
Cramif.fr
@Cramif
LinkedIn

DIRCOM/CRAMIF/170238 - 01/18 - ©Thinkstock, Cramif - Imp. Cramif